



NEW BRUNSWICK SYSTEM OPERATOR

Prochaines étapes

Guide aux exigences de branchement de la production éolienne au Nouveau-Brunswick

L'Exploitant du réseau du Nouveau-Brunswick (ERNB) désire remercier les parties prenantes qui ont apporté des commentaires au sujet de l'ébauche du 13 juillet 2009 du Guide aux exigences de branchement de la production éolienne au Nouveau-Brunswick (le «Guide»).

Le Guide s'appuie surtout sur le tarif d'accès au réseau de transport, les règles du marché et les études d'impact sur le réseau. Il vise surtout à consolider et à clarifier les exigences de branchement de la production éolienne au Nouveau-Brunswick.

L'ERNB prévoit faire ce qui suit au cours des prochaines semaines :

- Revoir et évaluer les commentaires des parties prenantes;
- Modifier l'ébauche du Guide en tenant compte des commentaires des parties prenantes;
- Afficher une ébauche modifiée; et
- Afficher les réponses de l'ERNB aux commentaires des parties prenantes.

La deuxième ébauche du Guide comprendra des détails d'un processus ouvert pour modifier en bonne et due forme le Guide à l'avenir.

L'ERNB s'est engagé à assurer la fiabilité du réseau électrique et à faciliter le développement et l'exploitation d'un marché concurrentiel de l'électricité au Nouveau-Brunswick. En raison de ces objectifs, il faut évaluer en profondeur les exigences de branchement de la production éolienne au Nouveau-Brunswick pour équilibrer les coûts qui en résultent et les exigences de la fiabilité du réseau.

Alden Briggs
Directeur, Ingénierie du réseau électrique
Le 31 août 2009